



Centre Info

## Rendez-vous de l'Actualité

Mardi 27 mai 2014  
de 14 heures à 17 heures 30

L'Embarcadère, 13 bis quai Rambaud, 69002 Lyon



## FINANCEMENT DE LA FORMATION

nouvelles obligations, nouveaux mécanismes

La loi portant réforme de la formation professionnelle\* prévoit que les entreprises versent une contribution de 1 % à un OPCA et financent la formation de leurs salariés au regard de leur obligation à les former.

Quels circuits de financement vont générer ces nouvelles obligations ? Quel périmètre recouvre l'obligation de formation de l'entreprise ? Quelles conséquences auront ces financements et cette obligation de former sur l'élaboration du plan de formation de l'entreprise ? La suppression des règles d'imputabilité sur le 0,9 % exonéra-t-elle l'entreprise de respecter la définition de l'action de formation ?... Ce rendez-vous de l'actualité a pour objectif de répondre à toutes les questions posées par le nouveau cadre juridique de la formation dans les entreprises.

\* Loi n° 2014-288 du 5.3.14 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (JO du 6.3.14).

13h30 **Accueil des participants**

14h00 **Ouverture**

## **LES ENJEUX DE LA RÉFORME ET SES NOUVELLES LOGIQUES**

Le passage d'une logique d'obligations minimales de financer la formation à une logique de formations justifiant des financements.

## **LES NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT : LE FINANCEMENT DIRECT ET LE 1 %**

Les impacts sur le financement du plan de formation et la relation avec les Opcas.

Pause

## **LES NOUVEAUX DISPOSITIFS QUI VONT GÉNÉRER DE NOUVELLES DÉPENSES DE FORMATION**

L'entretien professionnel, le compte personnel de formation (CPF), le conseil en évolution professionnelle (CEP) et la GPEC.

17h30 **Fin des travaux**

### **Intervenants**

Delphine Zurro, déléguée interrégionale, Uniformation Centre Est

Isabelle Vray-Echinard, directrice, Opcalia Rhône-Alpes

Paul de Vaublanc, chargé d'études, direction Juridique-Observatoire, Centre Inffo

Jean-Philippe Cépède, directeur Juridique-Observatoire, Centre Inffo

### **Animation**

Jean-Philippe Cépède, directeur Juridique-Observatoire, Centre Inffo

